

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 25 novembre 2019 portant attribution de la croix de chevalier de la Légion d'honneur

NOR : ARMM1930469D

Ministère des armées

Par décret du Président de la République en date du 25 novembre 2019, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur entendu, la croix de chevalier de la Légion d'honneur est attribuée à l'école des officiers de la gendarmerie nationale.